**Appel à consultation en évaluation**

Appel à consultation en évaluation **: UNFPA République du Congo**

cycle d'assistance **: 6ème évaluation du programme de pays : 2020-2026**

**Arrière-plan:**

Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) est l'agence des Nations Unies chargée de la santé sexuelle et reproductive. Sa mission est de créer un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et où le potentiel de chaque jeune est épanoui. Dans le cadre des Objectifs de développement durable et de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DIH), Dans [le cadre du Programme d’action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD)](https://www.unfpa.org/publications/international-conference-population-and-development-programme-action) , l’UNFPA œuvre pour trois résultats transformateurs : (i) zéro décès maternel évitable ; (ii) zéro besoin non satisfait en matière de planification familiale ; et (iii) zéro violence sexiste et pratiques néfastes, notamment les mutilations génitales féminines et les mariages d’enfants, précoces et forcés.

Le bureau de pays (CO) du FNUAP [République du Congo] met actuellement en œuvre le [6] e programme de pays (PC) ( [période du programme : 2020-2026] ) avec le gouvernement du [Congo] et d'autres partenaires. L'objectif du PC est de parvenir à un accès universel à la santé sexuelle et reproductive et aux droits reproductifs, et d'accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD, afin d'améliorer la vie des femmes, des adolescents et des jeunes. Pour atteindre cet objectif, le bureau de pays du FNUAP [Congo] cherche à obtenir des résultats dans les **domaines thématiques suivants de la programmation du PC : (i) politique et redevabilité ; (ii) qualité des soins et des services ; (iii) genre et normes sociales ; (iv) évolution démographique et données ; (v) action humanitaire ; et (vi) adolescents et jeunes.**

**Objet, objectifs et portée :**

Conformément à la politique d'évaluation 2024 de l'UNFPA, le bureau de pays de l'UNFPA Congo prévoit de mener une évaluation de son 6ème programme de pays 2020-2026. L'objectif de l'évaluation du programme de pays (EPP) est de renforcer la redevabilité envers les parties prenantes, de soutenir la prise de décision fondée sur des données probantes et d'améliorer l'apprentissage. L'objectif général de l'EPP est de fournir une évaluation indépendante de la performance du programme de pays et d'élargir la base de données probantes pour la conception du prochain cycle de programmation.

L'évaluation couvrira toutes les interventions dans les 6 domaines thématiques du PC, qui ont été mises en œuvre en République du Congo pendant la période du programme. Les domaines thématiques sont décrits à **la section 3 des termes de référence**. En outre, l'évaluation couvrira également les questions transversales, telles que : droits de l'homme, égalité des sexes, handicap, déplacement et statut migratoire, etc.] , et les fonctions transversales, telles que : coordination, suivi et évaluation, innovation, mobilisation des ressources, partenariats stratégiques, etc .

**Équipe d'évaluation :**

L'évaluation du programme de pays sera menée par une équipe pluridisciplinaire de consultants. Ensemble, ils devront posséder les qualifications et l'expérience nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre une évaluation méthodologiquement rigoureuse et couvrir tous les domaines thématiques du programme de pays susmentionnés. L'équipe d'évaluation sera composée des personnes suivantes :

* **Chef d'équipe :** Consultant international principalement chargé de la conception de la méthodologie d'évaluation et de la coordination de l'équipe d'évaluation, comme décrit à **la section 12.1 des termes de référence.** Le chef d'équipe devra également démontrer les qualifications, l'expérience et les compétences requises pour exercer les fonctions d'expert technique dans l'un des domaines thématiques.
* **Experts thématiques :** Consultants nationaux qui doivent démontrer les qualifications, l’expérience et les compétences requises pour servir d’expert technique dans au moins un des domaines thématiques, tels que décrits dans **la section 12.1 des termes de référence**.

Jeune évaluateur émergent : Un consultant national (diplômé universitaire récent ou jeune professionnel de l'évaluation avec une expérience limitée) qui fournira un soutien à l'équipe d'évaluation tout au long du processus d'évaluation, comme décrit dans la section 12.1 des termes de référence.

**L'équipe d'évaluation réalisera l'EPC sous la supervision du responsable de l'EPC au sein du bureau de pays de l'UNFPA Congo de mai/2025 à octobre/2025, comme indiqué dans le calendrier de l'évaluation dans les termes de référence : section 10 et annexe I .**

Dans leur candidature, les candidats doivent indiquer clairement le(s) domaine(s) thématique(s) pour lequel/lesquels ils démontrent l'expertise requise, ainsi que le rôle (chef d'équipe ou membre d'équipe) qu'ils entendent jouer. En fonction de leurs qualifications, de leur expérience et de leurs compétences, les candidats peuvent proposer de couvrir plusieurs domaines thématiques.

**Veuillez consulter le cahier des charges ci-joint** pour plus de détails sur l'EPC ainsi que sur les qualifications et l'expérience requises du chef d'équipe et des membres de l'équipe (section 12.2). La section 10 indique le calendrier de l'évaluation et les livrables attendus sont décrits à la section 8.

**Comment postuler :**

Les personnes intéressées possédant les qualifications et l'expérience requises sont invitées à soumettre leur candidature à  ***vacancy.congobrazzaville@unfpa.*org** , avec pour objet « Candidature pour un poste de consultant en CPE ». **L'objet doit également indiquer clairement le rôle** (par exemple, chef d'équipe ; expert thématique ; ou jeune évaluateur émergent pour lesquels ils souhaitent être pris en considération. Ils doivent également indiquer le (s) domaine(s) d'expertise thématique du programme de pays qu'ils peuvent couvrir (par exemple, santé et droits sexuels et reproductifs ; adolescents et jeunes ; égalité des sexes et autonomisation des femmes ; ou dynamique démographique). Les jeunes évaluateurs émergents ne sont pas tenus d'indiquer un domaine d'expertise thématique.

La demande doit inclure :

* Une lettre de motivation, indiquant la motivation du candidat pour cette mission de conseil ainsi que l'expertise et l'expérience pertinentes.
* Une copie mise à jour du curriculum vitae (CV) et un [formulaire de dossier personnel des Nations Unies P11 dûment rempli](https://www.unfpa.org/resources/p11-un-personal-history-form) .
* Noms et coordonnées de trois références.
* Un rapport d’évaluation récent ou un autre type d’échantillon écrit en français à partir d’une mission similaire) rédigé par le candidat.
* Disponibilité et tarif journalier attendu pour les prestations de conseil.

La **date limite** de dépôt des candidatures est fixée au **14 avril 2025 à 4 pm** .

Seuls les candidats possédant toutes les qualifications et l'expérience requises seront contactés pour un examen plus approfondi. Les candidatures incomplètes seront automatiquement rejetées.

**Clause de non-responsabilité:**

L'UNFPA ne facture aucuns frais de candidature, de traitement, de formation, d'entretien, de test ni aucun autre frais lié au processus de candidature ou de recrutement. Si vous avez reçu une sollicitation de paiement, veuillez ne pas en tenir compte. De plus, veuillez noter que les emblèmes, logos, noms et adresses sont facilement copiés et reproduits. Il vous est donc conseillé d'être particulièrement vigilant lorsque vous soumettez des informations personnelles en ligne. Si vous pensez avoir reçu un avis, une lettre ou une offre frauduleuse utilisant le nom ou le logo de l'UNFPA, vous pouvez le signaler via la ligne d'assistance téléphonique anti-fraude de l'UNFPA : <http://www.unfpa.org/help/hotline.cfm>.